CONFIDENTIEL

L'ORÉAL

Société anonyme au capital de 106.756.987,80 euros
Siège Social : 14, rue Royale – 75008 Paris
632 012 100 R.C.S. Paris

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 11 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six,
le jeudi 11 juin à 14h10.

Les membres du Conseil d'Administration de L'Oréal, société anonyme au capital de 106.756.987,80 euros, dont le siège social est situé 14, rue Royale à Paris (75008), se sont réunis sur la convocation de M. Jean-Paul Agon, Président du Conseil d'Administration au Campus So Tech de L'Oréal - Beauty Tech Square à Saint-Ouen (93400).

Administrateurs présents
M. Jean-Paul Agon, Président du Conseil d'Administration
M. Jean-Victor Meyers, Vice-Président du Conseil d'Administration
M. Pablo Isla, Vice-Président du Conseil d'Administration
M. Nicolas Hieronimus, Directeur Général
Mme Sophie Bellon
Mme Christel Bories
M. Patrice Caine
Mme Fabienne Dulac
Mme Aurélie Jean
Mme Ilham Kadri
Mme Anna Lenz
M. Nicolas Meyers
Mme Catherine Olivry
M. Alexandre Ricard
M. Jacques Ripoll
Mme Isabelle Seillier
Société Téthys, représentée par M. Alexandre Benais
M. Benny de Vlieger

Membre délégué du Comité Social et Economique Central
Mme Vanessa Jolly

Autre personne qui assiste
M. Christophe Babule, Directeur Général Administration et Finances

Le secrétariat de la séance est assuré par
Mme Emilie Thiéry, Secrétaire du Conseil d'Administration

Monsieur Jean-Paul Agon, Président du Conseil d'Administration, constate que le Conseil réunit la présence effective d'au moins la moitié de ses membres et peut ainsi valablement délibérer (article L.225-37 al. 1 du Code de commerce).

[…]

8. AUTRES QUESTIONS

[…]

ANNULATION DES ACTIONS ACQUISES DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE RACHAT DECIDE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 MARS 2026 ET ACTUALISATION DU CAPITAL

[…]

Le Conseil d'Administration décide de :

1. **Constatation du capital au 11 juin 2026**
   - **constater** que le capital social au 11 juin 2026 s'élève à 106 757 054,80 euros, divisé en 533 785 274 actions, compte tenu de la livraison anticipée de 335 actions dans le cadre de plans d'actionnariat entre le 12 mai 2026 et le 11 juin 2026 ;
   - **modifier**, en conséquence, l'article 6.1 des statuts de la Société comme suit : « Le Capital social est fixé à 106 757 054,80 euros divisé en 533 785 274 actions de 0,2 euro chacune, entièrement libérées. »

2. **Annulation des actions autodétenues à effet au 12 juin 2026**
   - **annuler**, à effet au 12 juin 2026, 1 398 734 actions de 0,2 € de nominal acquises en vue de leur annulation par la Société ;
   - **réduire** en conséquence le capital, à effet au 12 juin 2026, de 106 757 054,80 euros à un montant de 106 477 308,00 euros, soit une réduction de capital d'un montant nominal de 279 746,80 € ;
   - **imputer**, à cette même date, sur le compte « Autres Réserves » la différence entre la valeur comptable des actions et leur montant nominal ;
   - **modifier**, en conséquence, l'article 6§1 des statuts de la Société qui sera, à compter du 12 juin 2026, rédigé de la façon suivante : « Article 6 - Capital social § 1 - Le Capital social est fixé à 106 477 308,00 euros divisé en 532 386 540 actions de 0,2 euro chacune, entièrement libérées. » ; et
   - **déléguer** au Directeur Général, M. Nicolas Hieronimus, et au Directeur Général Administration et Finances, M. Christophe Babule, avec faculté de sous-déléguer, les pouvoirs d'effectuer les formalités nécessaires la réalisation des opérations susvisées.

[…]

FORMALITES

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour effectuer tous dépôts, formalités, publications, où besoin sera, signer toutes pièces et déclarations, tous états et généralement faire le nécessaire.

Pour extrait certifié conforme
Emilie Thiéry
Secrétaire du Conseil d'Administration